

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2018

ADAPTATION AU DROIT DE L'UE DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ - (N° 554)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 40

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 13

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« un impact significatif »

les mots :

« une incidence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme « incidence » est plus approprié.